

Séance du Conseil Municipal de la commune de Saint Mars de Locquenay

Date de la convocation 21/03/2016 L'an deux mille seize
Le trente et un mars à vingt heures
Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie
Date d'affichage de la convocation 21/03/2016 de Saint Mars de Locquenay, en séance publique sous la présidence de
Monsieur Francis REGNIER, Maire

Date d'affichage 05/04/2016 **Etaient présents:** MM F.REGNIER, S.HEUZARD, L.TORCHET, D.BARBE,
J.F.LE BIHAN, T.BOUVIER, D.GANDON
Mmes A.MATHON, F.CHOPLAIN, V.MALLO, A.FOURNIER,
L.BOUCHET, F.REGNIER

Date de Publication 05/04/2016 Formant la majorité des membres en exercice
Absents excusés :
Mme.RAIMBAULT qui donne procuration à M.HEUZARD
M.VAVASSEUR

Nombre de conseillers
En exercice: 15 Assistait également Mme MATHIEU, secrétaire de mairie
Présents: 13 **A été élu secrétaire de séance : M.T.BOUVIER**
Votants: 14

Début de séance à vingt heures

Approbation du précédent compte rendu

Monsieur le Maire sollicite les éventuelles observations qui pourraient être formulées sur la rédaction du compte-rendu de la précédente séance. Aucune remarque n'est formulée par les conseillers présents et le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents. Il est procédé à la signature du registre.

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2015

Le conseil municipal :

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurants au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis, de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant être suffisamment informé,

Statuant sur l'ensemble des opérations du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approuve après en avoir délibéré par vote à mains levées, et à l'unanimité des membres présents (14 voix pour) le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015.

Approbation du compte administratif de l'exercice 2015

Sous la présidence de la doyenne d'âge, Madame Françoise REGNIER, le conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Francis REGNIER, Maire.

Résultat de l'exercice 2015 : Fonctionnement : 63 852.56 € Investissement : - 439.22 €

Résultat de clôture de l'année 2015(il comprend tous les reports de l'année 2014) il se présente comme décrit ci-dessous :

Fonctionnement :	Dépenses : 331 147.12 €	Investissement :	Dépenses : 48 780.67 €
	Recettes : 463 950.36 €		Recettes : 144 902.16 €
	Excédent : 132 803.24 €		Excédent : 96 121.49 €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre		Chapitre	
D011 Charges à caractère général	80 106.31	R002 Résultat de fonct, reporté	68 950.68
D012 Charges de personnel et frais ass,	136 768.12	R013 Atténuations de charges	6 197.97
D014 Atténuations de produits	26 799.00	R70 Produits des services	24 666.70
D022 Dépenses imprévues		R73 Impôts et taxes	186 038.00
D65 Autres charges de gestion courante	73 861.11	R74 Dotations Subv, et particip,	160 528.92
D66 Charges financières	13 612.58	R75 Autres produits de gestion	16 961.46
D67 Charges exceptionnelles		R77 Produits exceptionnels	606.63
Total Dépenses de fonctionnement	331 147.12	Total Recettes de fonctionnement	463 950.36
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre		Chapitre	
D10 Dotations Fonds divers Réserves	3 616.00		
D13 Subventions d'investissement			
D16 Emprunts et dettes assimilées	9 713.15	R001 Excédent antérieur reporté	96 560.71
D20 Immobilisations incorporelles	2 903.20	R10 Dotations fonds divers	48 041.45
D21 Immobilisations corporelles	32 448.32	R13 Subvent, d'Invest,	0
D26 Titres de participation	100.00	R16 Emprunts et dettes assimilées	300.00
Total Dépenses d'investissement	48 780.67	Total Recettes d'investissement	144 902.16

Le conseil municipal, après délibération, à l'exception de Monsieur le Maire qui se retire du vote, approuve à l'unanimité (13 voix pour) par vote à mains levées, le compte administratif de l'exercice 2015 ainsi présenté.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire et après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015, le conseil d'administration, après délibération par vote à mains levées, 14 voix pour :

- statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,
- constatant que le compte administratif 2015 présente un résultat de fonctionnement de :

- au titre des exercices antérieurs (-part affectée à l'inv.)	68 950.68 €
- au titre de l'exercice arrêté	63 852.56 €
- soit un résultat à affecter de	132 803.24 €

Considérant que le besoin de financement de la section d'investissement s'établit à un solde d'exécution décrit comme suit :

Solde d'exécution (Excédent d'investissement)	96 121.49 €
Besoin de financement	30 000.00 €

- Décide d'affecter en réserve (compte 1068 sur le Budget Prévisionnel 2016 en recette d'investissement) 30 000 €
- Décide de l'affectation de l'excédent de fonctionnement à reporter : 102 803.24 € (ligne R 002 du Budget

Vote des taxes directes locales année 2016

Monsieur le Maire propose de baisser le taux du foncier non bâti et de laisser le taux des autres taxes inchangé pour 2016, les recettes étant suffisantes pour les projets à réaliser. Il rappelle que les taux votés en 2014 et 2015 n'avaient subi aucune augmentation.

TAXES 2016

TAXES	TAUX IMPOSITION VOTE 2016	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES POUR 2016	PRODUIT FISCAL ATTENDU
Habitation	21.58	429 500	92 686
Foncier Bâti	18.89	276 800	52 288
Foncier non Bâti	35.66	80 600	28 742
CFE	19.90	15 700	3 124

Soit un produit fiscal total attendu de **176 840** à l'article 73111, avec un reversement sur FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources) de 26 784 au compte 73923 en dépenses de fonctionnement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (14 voix pour par vote à mains levées) et à l'unanimité des membres présents décide de baisser le taux du foncier non bâti et de laisser le taux des autres taxes inchangé pour 2016 ; d'appliquer les taux indiqués dans le tableau ci-dessus.

Vote du Budget prévisionnel exercice 2016

Monsieur le Maire donne lecture du budget prévisionnel 2016 par chapitres et par articles dans ses différentes sections de fonctionnement et d'investissement.

Le budget ainsi présenté se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre		Chapitre	
D011 Charges à caractère général	189 424.93	R002 Résultat de fonct, reporté	102 803.24
D012 Charges de personnel et frais ass,	150 346.00	R013 Atténuations de charges	
D014 Atténuations de produits	29 584.00	R70 Produits des services	24 770.00
D022 Dépenses imprévues	0	R73 Impôts et taxes	177 783.00
D65 Autres charges de gestion courante	73 147.00	R74 Dotations Subv, et particip,	133 594.00
D66 Charges financières	13 248.31	R75 Autres produits de gestion	17 000.00
D67 Charges exceptionnelles	200.00		
Total Dépenses de fonctionnement	455 950.24	Total Recettes de fonctionnement	455 950.24
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre		Chapitre	
D10 Dotations fonds divers			
D13 Subventions d'investissements	1 000.00		
D16 Emprunts et dettes assimilées	11 646.95	R001 Excédent antérieur reporté	96 121.49
D20 Immobilisations incorporelles	5 500.00	R10 Dotations fonds divers	31 000.00
D204 Subvent. Equip.versées	27 002.24		
D21 Immobilisations corporelles	46 671.30	R13 Subvent, d'Invest,	9 599.00

D23 Immobilisations en cours	46 400.00	R16 Emprunts et dettes assimilées	1 500.00
Total Dépenses d'investissement	138 220.49	Total Recettes d'investissement	138 220.49

Le budget prévisionnel de l'exercice 2016 ainsi présenté par Monsieur le Maire est approuvé par les membres du conseil municipal, après délibération par vote à mains levées (14 voix pour).

Lotissement « Domaine des Grands Bois »

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2015

Le conseil municipal :

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurants au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, considérant être suffisamment informé,

Statuant sur l'ensemble des opérations du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Déclare que le compte de gestion du budget annexe lotissement « Domaine des Grands Bois » dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approuve après en avoir délibéré par vote à mains levées, et à l'unanimité des membres présents (14 voix pour) le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2015.

Délibération sur le PAVE

Monsieur le Maire s'estime insuffisamment informé sur la portée de cette délibération et reporte cet objet à l'ordre du jour d'une prochaine séance de conseil municipal.

5

Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un contact a été pris avec le crédit agricole afin de renégocier l'emprunt sur la réhabilitation de l'ancien presbytère. La procédure de renégociation doit lui être indiquée prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00

Noms	Présents	Absents	Excusés	Signatures
Francis REGNIER	X			
Serge HEUZARD	X			
Angélique MATHON	X			
Luc TORCHET	X			
Jean-François LE BIHAN	X			
Julien VAVASSEUR	X		X	
Patricia RAIMBAULT			X	Procuration à Monsieur Serge HEUZARD
Fanny CHOPLAIN	X			
Viviane MALLO	X			
David GANDON	X			
Anita FOURNIER	X			

Laëtitia BOUCHET	X			
Thomas BOUVIER	X			Secrétaire de séance
Daniel BARBE	X			
Françoise REGNIER	X			